

FLEURS ROUGES D'ANTIMOINE. 771

que le Dispensaire de Berlin a adopté (*); ce n'est qu'un *Deliquium* de ces mêmes *Fleurs*, qu'on expose à l'humidité d'une cave, dès qu'on les a retirées du chapiteau, & sans les avoir lavées; ainsi le Sel Ammoniac non décomposé s'y trouve confondu. On filtre la liqueur par le papier, & on la garde: Deckers s'en servoit dans les fièvres rebelles & longues, à la dose de *gutt. iij* jusqu'à *viiij.* il y joignoit les Extraits de Gentiane & de Gayac.

(*) *Oleum febrifugum Liquor Potius Antimonii dicendum.* Pag. 123.

KERMÈS MINÉRAL,

o u

POUDRE DES CHARTREUX.

Kermes Minerale, feu *Pulvis Carthusianorum.*

- ℞. Antimoine concassé grossièrement, & séparé de la
poussière. ℥ ij.
Liqueur de Nitre fixé, ou Alcaest de Glauber. ℥ viij.
Eau de pluie. ℥ iv.

Mettez l'Antimoine dans une caffetière de terre vernifée, ou autre vase semblable: versez par-dessus la liqueur de Nitre fixé, & l'Eau de pluie; faites-les bouillir ensemble pendant deux heures, & entretenez un feu égal pendant ce temps: filtrez la liqueur toute bouillante, ou au moins les deux tiers: versez sur ce qui est resté dans le vase,

- Liqueur de Nitre fixé. . . ℥ vj.
Eau de pluie. ℥ iv.

Faites-les bouillir de la même manière, & pendant le même espace de temps: filtrez comme la première fois,

c'est-à-dire la liqueur étant bouillante : remettez encore

Liqueur de Nitre fixé. ℥ iv.

Eau de pluie. ℔ iv.

Faites encore bouillir pendant deux heures , & filtrez de même tout ce qui est contenu dans la caffetière : mêlez cette dernière liqueur filtrée avec les deux premières , dans une terrine de terre ; laissez reposer le tout pendant environ vingt-quatre heures , ou jusqu'à ce que vous vous apperceviez qu'il s'est déposé une *poudre rouge* au fond de la terrine ; décantez la *liqueur* qui surnage , mettez le précipité sur un *filtre* de papier , & lavez-le à plusieurs reprises , avec de l'eau pure tiède : continuez les lotions jusqu'à ce que l'eau sorte insipide ; laissez sécher ce précipité , lorsqu'il sera sec , versez-y de l'Esprit de vin que vous ferez brûler ; recommencez la même manœuvre une seconde fois ; faites sécher de nouveau , il vous restera une poudre d'un rouge orangé très-fine , douce , unie au toucher , & comme veloutée.

L'histoire de la manière dont cette préparation a été introduite dans la pratique de la Médecine est trop connue , pour que nous y arrêtions. On fait qu'un Chirurgien nommé la Ligerie , possesseur du procédé , en fit part au frère Apothicaire des Chartreux de Paris : ce dernier distribua cette poudre , à laquelle on donna le nom de ces Religieux , qu'elle a même retenue. Enfin en 1720 , la composition en fut rendue publique par ordre du Roi ; la Ligerie la fit alors paroître sous le nom d'*Aurifique Minéral à la manière de Glauber* , ou de *Poudre Alkermès* : on la connoît presque toujours actuellement , sous la dénomination de *Kermès Minéral* , pour la distinguer de la Graine Végétale du même nom. Il est probable que la couleur de la première , qui approche un peu de celle de la graine , a été la raison de ce nom. Quoiqu'on ne trouve pas précisément de description du *Kermès Minéral* , dans les ouvrages de Glauber , il paroît que c'est à ce Chymiste que cette préparation est

est

est originairement dûe (*). Nous renvoyons pour les autres circonstances, au récit détaillé qu'en fait M. Baron, dans l'édition qu'il a donnée du Cours de Chymie de Lémery, pag. 319 & suiv.

Le procédé du *Kermès Minéral* est fondé sur la propriété qu'à le Foie de Soufre de dissoudre les substances métalliques, & parmi ces dernières, le Régule d'Antimoine est une de celle qu'il attaque avec le plus de facilité: nous en avons déjà présenté plusieurs exemples en parlant des différens Soufres dorés, & du Foie d'Antimoine; ce qui se passe dans l'opération qui nous occupe actuellement, est à-peu-près semblable. La lessive alkaline qu'on fait bouillir avec l'Antimoine, attaque d'abord le Soufre de ce minéral, s'y unit, & le Foie de Soufre qui résulte de cette union, agit sur la partie métallique à mesure qu'il se forme. Il paroît donc d'abord que le *Kermès Minéral* ne devoit être qu'un Soufre doré tel que celui qu'on obtient des scories du Régule & du Foie d'Antimoine; mais en comparant ce qui se passe dans les deux opérations, on en apperçoit les différences; c'est ce qu'on trouve très-exactement développé dans l'ouvrage de M. Baron, que nous venons de citer. En effet l'action du Foie de Soufre sur la partie Réguline, doit être beaucoup moins forte, lorsqu'on se contente de faire bouillir l'Antimoine dans un alkali, étendu d'ailleurs dans une grande quantité d'eau, que lorsqu'on emploie l'action vive du feu appliqué immédiatement tel qu'on le pratique par la détonnation. Dans le premier cas, il doit se détacher moins de parties Régulines, & en même temps ces parties doivent être beaucoup plus fixes, par la manière dont agit le dissolvant, qui ne peut guères s'en emparer qu'insensiblement. Mais une différence encore plus considérable, est dans la manière dont on obtient le *Kermès Minéral* & le Soufre Doré: pour avoir ce dernier, on décom-

(*) Voyez Observation sur une préparation d'Antimoine appelée *Poudre des Chartreux*, ou *Kermès Minéral*, par M. Lémery. *Mémoires de l'Acad. des Sc.* nn. 1720, pag. 418.

pose, par le moyen d'un acide, le Foie de Soufre qui s'étoit formé: il arrive par conséquent que l'alkali se sépare, & que le Soufre devenu libre, se précipite en entraînant les seules parties Régulines: dans le Kermès, au contraire, la précipitation s'opère d'elle-même; il arrive donc qu'une partie de l'alkali reste unie avec le Soufre & le Régule, qui abandonnent le liquide à mesure qu'il se refroidit. Il est vrai qu'il n'y a qu'une portion assez petite de l'alkali, qui reste combinée avec les autres substances; car M. Geoffroy a démontré (*) que 3 j. de *Kermès Minéral*, ne contenoit que gr. xiiij à xiv. d'alkali fixe, tandis qu'on y trouve gr. lx à lxj. de *Soufre commun*, & gr. xvj à xvij. de Régule; la plus grande partie de l'alkali reste par conséquent dans la liqueur, & c'est par son moyen qu'il s'y trouve encore une partie de Soufre & de Régule qui y sont tenus en dissolution: aussi en versant sur cette liqueur un acide, on obtient un précipité qui est un vrai Soufre Doré (**); on voit par ce qui vient d'être dit, que c'est avec raison qu'on a défini le *Kermès* un *Foie de Soufre d'Antimoine*. Il paroît par cette définition, que toutes les fois qu'on forme un Foie de Soufre avec l'alkali fixe & l'Antimoine, on doit obtenir du *Kermès*; ainsi en faisant bouillir ce minéral avec un *Deliquium* de Sel de Tartre, de la manière qui est décrite par Lémery, dans son *Traité de l'Antimoine* (***), & recueillant la Poudre Rouge qui se précipite, on a le même résultat. On ne sauroit nier que ce ne soit un véritable *Kermès*; mais ce *Kermès* diffère de celui que l'usage a fait adopter avec raison, dans l'usage médicinal, pour l'intention qu'on se propose de remplir. M. Baron nous paroît avoir démontré, que non seulement la force de l'alkali dont se servoit Lémery, mais encore la digestion qu'il faisoit procéder, donnoit lieu au Foie de Soufre qui se formoit, d'agir avec plus d'énergie sur le

(*) Suite de l'examen du Kermès. *Mém. de l'Acad. des Scienc.* 1735, pag. 69 & 70.

(**) Dictionnaire de Chymie, tom. 1.

(***) Voyez le Mémoire de M. Lémery le fils, déjà cité, ann. 1720. pag. 429.

Régule d'Antimoine, & de se charger par conséquent d'une beaucoup plus grande quantité de cette partie métallique; que par ce moyen ce *Kermès* devenoit plus émétique, & approchoit davantage de la nature du Soufre Doré ordinaire. M. Geoffroy propose une autre méthode de préparer le *Kermès* (*), par laquelle on en obtient une plus grande quantité, & en même temps avec moins de dépense, c'est ce qu'il a nommé, *Kermès Minéral par la Fonte*, ou par la *voie sèche*. On prend d'Antimoine *par. ij.* & d'alkali fixe *par. j.* qu'on mêle ensemble, & qu'on fait fondre dans un creuset; on fait bouillir ensuite la matière pulvérisée, dans une assez grande quantité d'eau; on filtre la liqueur toute chaude: on réitère les ébullitions & les filtrations, jusqu'à ce que la matière paroisse épuisée: on laisse reposer, & il se dépose une Poudre Rouge qu'on sépare par le moyen du Filtre. Par ce procédé on retire environ 3 *vj.* de *Kermès*, par 3 d'Antimoine. Quelques Artistes, dans la vue d'obtenir un *Kermès* plus beau & plus semblable à celui qu'on prépare par ébullition, se contentent de faire calciner légèrement le mélange. En effet, par cette calcination légère, la préparation est moins chargée de parties Régulines, & approche par conséquent davantage du *Kermès* fait par l'ébullition. Celui qu'on obtient par la fonte est plus Emétique; ses parties sont beaucoup moins subtiles & moins douces au toucher, ainsi qu'en convient M. Geoffroy lui-même. Malgré cette différence, & dans la façon d'être, & dans les effets, le *Kermès* préparé par la fonte, est celui qu'on trouve le plus communément chez les Drogistes, qui le vendent à bon marché, parcequ'il leur coûte peu; mais en même temps, au lieu d'un remède dont on n'attend que des effets assez doux, on en voit arriver de contraires, qu'on attribue souvent à toute autre cause qu'à la mauvaise préparation.

Quoique dans la vue de nous conformer à la manipulation

(*) Dernière partie du second Mémoire sur le *Kermès*, *Mémoires de l'Acad. des Scienc.* 1735.

ordinaire, nous ayons prescrit d'employer la liqueur de Nitre fixé, on sent qu'on peut lui substituer l'alkali fixe du Tartre, ou tout autre alkali végétal, comme entièrement semblable, pourvu qu'on observe les autres circonstances relatives à l'opération, telles que de le délayer dans une suffisante quantité d'eau, qui l'empêche d'agir avec trop de force sur la partie Réguline: on a quelquefois employé l'alkali minéral, ou de la soude, au lieu de l'alkali végétal. Nous avons vu des *Kermès* préparés avec le premier de ces alkalis; ils nous ont toujours paru plus pâles que ceux préparés avec l'alkali fixe végétal. Nous ne croyons pas, d'ailleurs, qu'on doive rien changer dans la manipulation d'un remède dans lequel, il peut arriver que par ces changemens les effets ne soient plus les mêmes que ceux qu'on a lieu d'en attendre; on pourroit seulement tenter quelques essais, avec des préparations analogues au *Kermès Minéral* ordinaire. Telle est peut-être celle dont M. Huxham paroît faire cas dans sa dissertation sur l'Antimoine, que nous avons déjà eu occasion de citer, elle consiste à substituer l'Eau de Chaux à la dissolution alkaline; il se précipite par le refroidissement une poudre très-fine en petite quantité, & de diverses couleurs. M. Huxham emploie sur le reste de la liqueur les cristaux de Tartre, pour faire précipiter un *Soufre Doré* semblable à celui que nous avons décrit sous le nom de *Panacée de Glauber*, ou *Panacée Conerdingienne*. M. Cartheuser regarde comme semblable au *Kermès* (*), une préparation qu'il donne d'après Stabelius, & qui porte le nom de *Soufre fixe d'Antimoine* de cet Auteur. On réduit en poudre par. j. de chaux vive, & par. ij. de cendres gravelées: on les expose à l'air libre, puis après les avoir fait bouillir dans l'eau, on évapore la liqueur filtrée, & on fait fondre dans un creuset la matière saline qui en provient: on prend par. ij. de ce Sel, & par. $\frac{1}{2}$ de Régule médicinal d'Antimoine; on les fait bouillir dans S. Q. d'eau pendant six heures, on filtre la liqueur toute chaude, & on ajoute une certaine quantité

(*) *Pharmacologia*, &c. sect. 8. pag. 498 & 499.

d'eau de pluie froide, à la liqueur filtrée, pendant qu'elle est encore chaude: il se précipite une Poudre Rouge qu'on sépare par le filtre, & qu'on fait sécher; il paroît que c'est plutôt une espèce de Soufre Doré qui se précipite, qu'un véritable *Kermès*. L'expérience a appris qu'on rendoit le véritable *Kermès Minéral* plus Emetique à force de le laver, puisqu'on enlève par ce moyen, une portion d'alkali fixe qui peut diminuer, & de la quantité, & de l'intensité des parties Régulines: cette observation a engagé quelques Auteurs, & entre autres M. Baron, à proposer de conserver du *Kermès* lavé, & d'autre non lavé, pour employer ce dernier dans les cas où l'on voudroit éviter l'Emeticité de cette préparation; mais outre qu'on peut justement douter que le *Kermès* non lavé fût totalement exempt d'Emeticité, on ne peut le garder que difficilement. M. Geoffroy a en effet observé (*) que lorsque le *Kermès* n'a pas été bien lavé, il perd sa couleur à l'air, & se couvre d'une couche ou fleur blanche: mais une attention dans ces lotions, que recommande avec raison l'Auteur du Dictionnaire de Chymie, est de ne pas employer de l'eau très-chaude, parce qu'on emporte alors une partie du *Kermès*, qui se redissout dans cet alkali. A l'égard de la déflagration de l'Esprit de vin, nous pensons avec tous les Chymistes qu'elle ne peut être d'aucune utilité.

Les effets du *Kermès Minéral* sont si assurés par une infinité d'observations, & en même temps si connus, que nous ne croyons pas devoir nous étendre beaucoup sur ses usages. Depuis les premiers succès qu'il eut dans le temps que sa préparation n'étoit pas encore bien connue, & qu'il étoit administré presque empiriquement, l'usage fréquent qu'en ont fait des Praticiens instruits, a confirmé l'idée qu'on s'étoit formée de l'utilité de ce remède. La finesse & l'extrême division de ses parties, l'espèce de *défensif* dont sont, pour ainsi dire, enduites les portions Régulines auxquelles

(*) Mémoire sur l'éméticité de l'Antimoine, &c. le *Kermès Minéral*, *Mém. de l'Acad. des Sc.* ann. 1734.

on doit sa qualité fondante, le rendent propre à se mêler intimement aux différentes liqueurs qui pénètrent dans le torrent de la circulation, & à la faveur desquelles il peut être distribué dans les vaisseaux de tous les genres. Cette grande ténuité dans les parties du *Kermès*, & la facilité qu'elle lui procure, de se tenir suspendu dans les liquides, empêchent les parties Régulines de se rassembler, & à moins qu'il n'y ait une disposition & des circonstances particulières, elles ne peuvent déployer leur action sur le ventricule, & exciter le vomissement, que causent presque toujours, à la plus petite dose, les préparations dans lesquelles entre le Régule d'Antimoine. Il faut ordinairement gr. iij ou iv. de *Kermès Minéral*, pour procurer le vomissement: au-dessous de cette dose, ou le *Kermès* ne donne que quelques nausées, & quelquefois il agit doucement par les selles, ou le plus souvent, il ne cause aucune évacuation sensible, si ce n'est qu'au bout de quelque temps de l'usage qu'on en fait, on s'apperçoit que l'expectoration devient plus facile & plus abondante, & qu'il paroît déterminer l'évacuation critique par cette voie: aussi employe-t-on utilement cette préparation dans toutes les congestions & les engorgemens qui se forment dans les poumons, & les vaisseaux aériens qui en dépendent. Dans les péripneumonies, après avoir appaisé les accidens les plus pressans de l'inflammation par les saignées & les autres secours connus, le *Kermès* donné en petites doses, & à des distances de trois ou quatre heures, produit ordinairement la résolution de la matière qui formoit l'engorgement, & en procure la sortie par les crachats: il en est de même de quelques fièvres putrides, dont le foyer paroît affecter principalement les organes de la poitrine. Quelques Médecins accusent le *Kermès* de n'avoir que des effets incertains, de manière, disent-ils, qu'on ne peut prévoir la route qu'il prendra, faisant quelquefois vomir, d'autres fois procurant des évacuations par le bas, portant quelquefois à la peau, & souvent ne paroissant pas agir sensiblement. Ces reproches, que beaucoup de remèdes pourroient

partager avec le *Kermès*, ne sont fondés, comme nous le faisons observer tout-à-l'heure, que sur la variété qui naît de la disposition particulière des malades. N'en voit-on pas aussi auxquels une dose ordinaire de Tartre Emétique n'excite aucun vomissement : il y en a peut-être encore une autre raison, c'est la différence dans la préparation des *Kermès* qu'on a introduits dans le commerce. Nous avons fait observer que souvent ils tiennent plus de la nature du Soufre Doré, que d'un véritable *Kermès*: quelquefois ils peuvent pécher par un excès contraire ; il n'est donc pas étonnant que dans le premier cas ils agissent d'une façon plus tumultueuse, & que dans le second ils n'aient pas l'efficacité du *Kermès* bien préparé, tel qu'est celui dont la préparation est adoptée par le Dispensaire de Paris, & que nous avons décrite. La dose la plus ordinaire du *Kermès Minéral*, est depuis *gr. β.* jusqu'à *gr. iv* ou *v.* on ne donne cette dernière dose en une fois, que lorsqu'on a intention qu'il fasse vomir : on le fait prendre ou seul dans une petite quantité d'eau, de vin, ou d'autre liqueur, ou bien on l'incorpore dans des bols, des pilules, &c. on le fait entrer dans des potions, les huileuses sur-tout, qui sont très-propres par leurs parties onctueuses à modérer l'action des parties régulines. On peut donner de cette manière une assez grande quantité de *Kermès*, dont chaque dose doit être proportionnée aux accidens qu'on a à combattre. M. Lémery (*) fit prendre ainsi *gr. xxxvj.* de *Kermès* en 48 heures à un malade, sans que dans les premiers instans on en pût appercevoir d'effet sensible ; ce ne fut qu'au bout de ce temps que la poitrine se dégagea, & que les autres accidens qui menaçoient le malade d'une mort prochaine, disparurent entièrement : il donnoit toutes les quatre heures *gr. iij.* de *Kermès* ; il est prudent de ne pas associer des acides au *Kermès*, lorsqu'on veut éviter l'effet émétique : c'est une observation importante que fait l'Auteur du Dictionnaire de Chymie ; il est aisé d'en sentir la raison, d'après ce qui a été dit.

(*) Mémoires de l'Académie des Sciences, 1720, déjà cités.